Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION INTERRÉGIONALE

DES SERVICES PÉNITENTIAIRES PACA-Corse
CENTRE DE DÉTENTION DE TARASCON
RÉGIE DES COMPTES NOMINATIFS

Réception des subsides par virement bancaire

Coordonnés bancaires
Permettant uniquement la réception des subsides

Veuillez trouver ci-dessous, les coordonnées bancaires que vous utiliserez pour adresser de l'argent à un détenu au moyen du virement bancaire.

TRESOR PUBLIC

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances, etc…)

Identifiant national de compte bancaire – RIB

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1007	1130	0000	0010	0614	539

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE : CDR TARASCON AP-REGIE COMPTES NOMINATIFS

Rappel : vous devez obligatoirement remplir la zone ci-dessous (jusqu'à 31 caractères) et vous conformer aux indications suivantes :

Zone d'identification obligatoire : identification du bénéficiaire du virement

Le numéro d'écrou (espace)**, le nom du détenu** (espace)**, le prénom**

E	C	R	O	U		N	O	M		P	R	E	N	O	M													

Si les informations demandées sont incomplètes, erronées ou illisibles le virement sera rejeté et renvoyé à l'expéditeur, sous réserve que vos coordonnées soient bien identifiables.
Si votre compte est bloqué, le virement sera versé sur un compte d'attente auprès de la caisse des dépôts et consignations conformément à la réglementation.

Pour éviter les problèmes liés au traitement des virements, vous voudrez bien ne pas effectuer de virement dans la semaine précédant un éventuel transfèrement ou une prochaine libération, si toutefois vous avez ces informations.

Dans le cas où une personne détenue ne serait pas autorisée à percevoir de l'argent (pas d'autorisation du juge chargé du dossier ou du chef d'Etablissement), l'administration pénitentiaire se verrait dans l'obligation de rejeter le virement.